UNIVERSITE KASDI MERBAH-OUARGLA

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES

Division de Français

Master académique

Domaine : Lettres et langues étrangères

Filière: Langue française

Spécialité : Sciences du langage et sémiologie de la communication

Présenté par KHELIFA Amina

Thème

Pour une approche discursive de l'emploi anaphorique dans l'écrit scientifique

Dirigé par : M. TAIBAOUI Mohammed

Soutenu publiquement

Le : 01 /07/2013

Devant le jury :

M. HAMLAOUI Abd Rahim	M.A.A.	Président UKM Ouargla
M. TAIBAOUI Mohammed	M.A.A	Encadreur/rapporteur UKM Ouargla
Mme AMARNI Asma	M.A.A	Examinateur UKM Ouargla

Année universitaire : 2012/2013

Dédicace

A mes chers parents,

Ma mère que j'aime et mon père que j'adore que Dieu vous accorde la santé, le bonheur, et la longue vie.

A mes chères sœurs

Particulièrement mes très chères

Imane, Saida

A lesquelles je souhaite la réussite et le bonheur

A mes neveux et mes nièces

A mes très chères amies avec lesquelles j'ai passé les meilleurs moments

Je dédie ce modeste travail

Remerciement

Je tiens à remercier le Dieu tout puissant de m'accorder la force et la patience afin de réaliser ce modeste travail.

Je tien à remercier mon encadreur de recherche Mr Taibaoui pour son aide et ses conseils.

Je remercie tous ceux qui, grâce à leur aide précieuse, ont permis la réalisation de ce présent travail.

Introduction

La communication scientifique, autant qu'elle permet la transmission du savoir, s'inscrit dans les pratiques sociales du discours scientifique. Ce type de discours se distingue des autres en fonction des sujets traités, des locuteurs et des moyens de communication mis en œuvre. Jean-Marc Mangiante et Parpette Chantal dans leur ouvrage *Le français sur objectifs universitaire* présentent ce genre de discours comme suit : *« Le discours scientifique à comprendre, commenter et synthétiser décrit des événements physiques et chimiques, des évolutions et des processus dynamiques »*[1].

C'est en raison de ses caractéristiques ; structurelles et méthodologiques que le discours scientifique suscite actuellement des débats théoriques étendus.

En effet, avec ces deux formes écrite et orale, la communication scientifique se réalise à travers des genres différents ainsi, les réunions, les conférences, les séminaires ou autres, sont des genres de diffusion oraux, alors que, les livre, les revues ou les articles …etc. sont des configurations écrites de savoir. Ces derniers considérés, du point de vue des spécialistes, comme le moyen pour évaluer la validité et l'originalité de tout travail de recherche, contribuant, enfin, au progrès de la science. En outre, même si les chercheurs utilisent des supports oraux dans leur transmission du savoir, ils ont toujours besoin d'une publication. Cette publication doit se présenter sous forme de texte englobant différentes caractéristiques qui font de lui un tout organisé et répondant enfin aux objectifs de sa réalisation.

> *« La communication scientifique est basé sur l'écrit. En effet, même si on trouve des communications orales, l'écrit s'impose toujours dans la communication scientifique puisqu'il sert de preuve et c'est par son intermédiaire que le travail de recherche original est approuvé »*[2].

Ainsi, le texte scientifique résulte d'une recherche faite dans un domaine de spécialité bien déterminer. Ce texte plus qu'il doit être soumis à des règles et des contraintes du discours scientifique, il doit aussi respecter les règles de la cohérence, notamment celle liée à la répétition. Pour assurer cette condition, en se sert obligatoirement de l'anaphorisation dont l'emploi est considéré comme un facteur indispensable à la construction du texte, D. Maingueneau la présente comme suit :

---

[1]MANGIANTE Jean-Marc et PARPETTE Chantal, *Le français sur objectifs universitaire*, Ed. PUG, Grenoble, 2011, p.148.

[2]BEN ROMDHANE Mohamed, Analyse des publications scientifiques : caractéristiques, structures et langages, DEA Sciences de l'Information et de la Communication, 1995-1996, [en ligne] http : //enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1652. Consulté le : 18/04/2013.

> *« […] des phénomènes linguistiques très divers font à la fois progresser le texte et assurent sa continuité par des répétitions. En particulier : […] les unités anaphoriques ou cataphoriques qui s'interprètent grâce à d'autres constituants, placés avant (anaphore) ou après (cataphore) […] »*[1].

L'anaphorisation englobe, donc les deux phénomènes assurant les jeux d'appels et de renvois dans le texte. En effet la cataphore, renvoie à un constituant qui va être évoqué, et l'anaphore en se réfère à un élément déjà cité.

En partant de cette constatation, nous avons choisi l'anaphore comme objet d'étude, en raison de sa fonction comme phénomène linguistique interphrastique liant entre les différents constituants du texte en assurant sa continuité. Le texte scientifique est, autant qu'il est inclus au champ le plus vaste qui est le discours scientifique, est aussi caractérisé par sa structure linguistique en lui garantissant transmission de l'information. Dans cette optique, notre étude s'articule autour la question suivante :

L'anaphore, en tant que phénomène linguistique assurant la continuité du texte, pourrait-elle constituer un élément de spécificité discursive dans les écrits scientifiques ? Y-aurait-il d'autres éléments extralinguistiques qui s'impliqueraient dans le choix anaphorique fait dans le texte ?

Nous allons, donc, proposer les réponces préalables suivantes à titre d'hypothèses afin de les confirmer ou les infirmer :

- L'anaphore, en tant que phénomène linguistique reliant entre les différentes idées, participe à la spécificité des écrits scientifiques.
- Le choix anaphorique dépend de la thématique du texte, et à la situation de communication dans laquelle est produit le discours que véhicule ce texte.

En fait, avec ses différents genres, ouvrages, thèses, mémoires, ou article, l'écrit scientifique comprend toutes publications faites, en particulier dans le cadre universitaire ou dans le domaine de la recherche scientifique en générale. Par ailleurs, notre recherche s'inscrit dans le cadre des études faites en *linguistique textuelle*, laquelle reste un domaine relativement récent prenant pour objet l'étude de la construction du texte, notamment les marques permettant d'établir des connexions entre les idées[2].

---

[1] MAINGUENEAU Dominique, *les termes clés de l'analyse du discours*, Ed seuil, France, 2009, p. 25.
[2] ADAM Jean-Michel, *La linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Ed. Nathan Université, Paris, 1999, p. 113.

Notre objectif serai d'examiner la propriété discursive de l'écrit scientifique à travers l'emploi anaphorique, en d'autre terme cette étude vise à vérifier s'il existe une relation qui unie le discours scientifique, avec un mécanisme qui joue un rôle fondamental d'établir des relations avec les différentes unités textuelles en assurant la cohésion et la progression des idées.

Pour aboutir à cet objectif, nous adoptons une méthode analytique descriptive en suivant une approche comparative. Cette démarche consiste à analyser un corpus constitué de quatre textes dont deux appartenant au discours scientifique et se diffèrent de discipline en l'occurrence, la biologie et la linguistique, les deux autres sont à vocation littéraire. Cette méthode nous amène à recenser les différents types d'anaphore dans chacun des types d'écrit, afin d'en comparer les fréquences et les occurrences d'emploi.

De ce fait, le travail que nous allons présenter sera réparti en deux chapitres :

Le premier chapitre intitulé *«De la communication scientifique à l'écrit scientifique »* met en évidence les concepts autour desquels s'articule notre étude. Ce chapitre consiste à identifier la communication scientifique, par le biais de laquelle s'effectue la transmission du savoir, ainsi que les distinctions fondamentales entre texte, genre et discours, le discours scientifique, la présentation du texte scientifique écrit et les deux concepts de cohésion et cohérence qui servent à clarifier l'analyse. Pour finir avec l'anaphore et ses différents types.

Quant au deuxième chapitre, il représente le cadre pratique de notre étude. Ce chapitre intitulé *« Analyse des différents type d'anaphore dans les textes »* sera consacré, en premier lieu, à une description des textes constituant notre corpus et la présentation de la méthodologie suivie. Nous essayerons, par la suite, d'analyser notre corpus en nous s'appuyant sur des graphiques représentatifs des différents types d'anaphore dans chacun des écrits puis l'illustration par des tableaux récapitulatifs des nombres d'anaphore employée dans chaque texte, afin de les comparer et les interpréter.

Chapitre I
De la communication scientifique à l'écrit scientifique

Dans ce chapitre nous essayerons d'identifier les différentes notions autour desquelles s'articuler notre étude, en commençant par la communication scientifique. Ensuite, nous allons aborder la distinction entre les différentes notions de texte, genre et discours, le discours scientifique, l'écrit scientifique et les deux concepts relatifs à la linguistique textuelle en l'occurrence, la cohésion et la cohérence. Pour arriver à l'anaphore qui sera l'objet de notre analyse.

1. la communication scientifique:

L'emploi du mot communication, terme plus large, qui est d'origine latine, *communicar*, signifie *« mettre en commun, entrer en contact »*[1]. D'après cette définition, l'acte de *communication* peut être considéré comme un phénomène social qui se caractérise par le fait que les individus cherchent à établir des règles de vie en commun dans le monde. Cette relation établie entre individus ne tient que par le biais du langage, le point abordé par Charaudeau et Maingueneau, dans leur *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, la communication propre aux individus vivant en société s'effectue *« à l'aide de système de signes »*[2]. Pour atteindre l'objectif de la mise en relation au sein de la communauté, il est nécessaire d'avoir recours à la langue par ses deux formes écrite et orale.

Partant du sens commun du terme communication à d'autre terme spécifique qui est *la communication scientifique*. Cette communication qui se réalise à travers la transmission du savoir scientifique entre individus. Elle peut s'établir entre les scientifiques et le large public ou entre les scientifiques spécialistes. Ces derniers utilisent, pour diffuser les connaissances obtenues, les différents canaux écrits et oraux. Benichoux (1985), présente la communication scientifique comme suit:

> *« La véritable communication scientifique de fin de recherche se présente sous plusieurs formes : la communication orale dans un congrès, un séminaire ou une réunion interne, l'article scientifique ou la revue générale et enfin le mémoire, la thèse, le livre, etc.… »*[3]

En se référant à cette définition, nous pouvons déduire qu'il existe deux formes principales que peut prendre une communication scientifique, à savoir la communication orale et la

[1] MATHIEU-ROSAY Jean, *Dictionnaire étymologique*, Ed. Marabout, Belgique, 1985, p. 125.
[2] CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (directeurs), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, France, 2002, p. 112.
[3]Cité par, Boukhannouche Lamia, « Les écrits scientifiques en sciences vétérinaires », Université de Blida, Synergies Algérie n°15 - 2012, p. 96. [En ligne]. http://ressources-cla.univfcomte.fr/.../boukhannouche.pdf. Consulté le : 16/01/2013.

communication écrite ou encore les écrits scientifiques. Par ailleurs, ces genres de transmission du savoir, autant qu'ils ont le caractère scientifique, ils rassemblent des connaissances d'une valeur universelle portant sur les faits vérifiables, suivant des normes et des contraintes bien déterminées.

2. Distinction entre texte, genre, discours :

La grammaire de texte ou linguistique textuelle deux champ d'étude qui ont pour objet, l'étude de texte comme objet abstrait. La chose qu'elle a défini J. M. ADAM : *«Le texte comme objet abstrait […]. Cet objet abstrait était celui des grammaire de textes, il reste dans une autre configuration épistémologique, l'objet d'étude de la linguistique textuelle»*[1].

Cette constatation, prend pour objet *le texte* étudiée par ces deux disciplines qui sont quelquefois employés, par les spécialistes, comme synonymes. Les deux sciences considèrent l'unité *texte* comme objet abstrait qui doit être obéit à des règles de construction. Ces règles s'inscrivent dans les relations entre les éléments constituants (cohésion), ainsi que le genre et la situation dont il est produit (cohérence).

En effet, ces études qui portent sur cet ensemble organisé, nous a amené à définir la notion de *texte.* Le texte, étymologiquement :

> *« […] vient du latin textus : tissu, trame, écrit ou oral, se forme avec l'enchainement de phrases, de séquences et de paragraphes. Cet enchainement se réalise, non pas au hasard ou suivant le seul gré de son auteur (du scripteur), mais suivant des règles précise et à l'aide de procédés spécifiques »*[2].

L'ensemble *texte* considéré comme tissu, où chaque unité, dans l'ensemble, tient une relation avec l'autre. Les phrases se combinent pour former des séquences puis des paragraphes afin de constituer un tout organisé qui sera perçu enfin cohérent.

En outre, le texte se défini comme : « *Objet empirique […], ensemble suivi (cohésif et cohérent) d'énoncés qui constituent un propos (écrit ou oral) »*[3]. Cet ensemble cohérent, ne tient pas seulement par la simple juxtaposition des phrases l'une suit l'autre, ni par le seul choix de l'auteur, pourtant, il doit avoir un enchainement logique qui dépend d'un genre de discours bien précis.

---

[1]ADAM Jean Michel, *La linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Ed. Nathan Université, Paris, 1999, p. 40.

[2] KORKUT Ece et ONURSAL Irem, *Pour comprendre et analyser les textes et les discours*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2009, p. 57.

[3] SARFATI Georges-Elia, *Éléments d'analyse du discours*, Ed. Armand colin, Espagne, 2005, p. 15.

Un genre, donc, regroupe des textes qui ont des caractéristiques formelles communes ainsi, des règles d'organisation qui les inscrivent dans un tel discours. Le sens que montre J. M. ADAM : *« En fonction de leurs objectifs, intérêts et enjeux spécifiques, les formations sociales élaborent différentes sortes de « familles » de textes qui présentent des caractéristiques assez stables pour qu'on les qualifier de genres »*[1].

En raison des divers emplois de la langue qui se distinguent d'un domaine à un autre et aux spécificités qui les caractérisent, le genre donne au texte la particularité du domaine dans lequel il appartient.

Néanmoins Le *discours* désigne le terme polysémique qui peut avoir plusieurs définitions selon les différents domaines d'étude, tels que la linguistique, la pragmatique…etc.

Ce terme de discours recouvre plusieurs acceptions selon les chercheurs ; certains en ont une conception très restreinte, d'autres en font un synonyme de *texte* ou *d'énoncé.*

Et parfois, cette notion vient de remplacer *la parole « on parlant de discours, on articule l'énoncé sur une situation d'énonciation singulière […] »*[2]. Par conséquent, si la langue est le système de signe qui est propre à une communauté, le discours est la représentation de se système par les membres qui appartiennent à cette communauté. Par contre, « *Le mot discours garde chez Saussure et chez Benveniste une relative ambiguïté parfois sous l'influence de restriction […] parfois, le sens du mot « discours » se rapproche de l'unité de l'activité linguistique des sujets parlants »*[3] .

La notion de discours est, donc, apparue ambigüe et donne naissance à différentes synonymies.

Pourtant, en prenant le terme dans son acception le plus large, comme a signalé D. Maingueneau :

> *« Ce terme désigne moins un champ d'investigation délimité qu'un certain mode d'appréhension du langage : ce dernier n'y est pas considéré comme système, « la langue » au sens saussurien, mais comme l'activité de sujets s'inscrit dans des contextes déterminés produisant des énoncés d'un autre ordre que celui de la phrase »*[4]

[1] ADAM Jean Michel, *La linguistique textuelle*, Ed. Armand colin, 3ème édition, Paris, 2011, p. 84.
[2] Ibid. p. 40
[3] ADAM Jean Michel, *op. cit.* p. 29.
[4] MAINGUENEAU Dominique, *op. cit.* p. 44.

Donc, le discours est le champ le plus vaste des productions verbale ou non verbale, orale ou écrite qui se distingue par des genres diversifiés ; manuels, conférences, articles…etc. ; « *un discours inclut les genres à partir desquels des textes sont produits »*[1].

Le discours scientifique est l'un des genres de discours qui comprend des publications scientifiques dans le cadre universitaires ou dans le domaine de la recherche scientifique en général.

3. Le discours scientifique

Le discours scientifique se distingue du discours ordinaire en fonction des sujets traités des locuteurs et des moyens utilisés.

Le discours scientifique englobe donc, les divers produits textuels relevant du domaine de la science. La construction de celui-ci s'effectue grâce à des processus rigoureux et objectifs, pour contribuer enfin à la diffusion des connaissances entre les scientifiques chercheurs ou entre les scientifiques et le public large. Par conséquent, le discours scientifique désigne toute production écrite ou orale réalisée dans le processus de la recherche scientifique par différents genre: *« On entendra ici le discours scientifique comme discours produit dans le cadre de l'activité de recherche à des fins de construction et de diffusion du savoir* »[2].

Nous avons déjà vu plus haut que le discours scientifique se véhicule par le biais de la communication scientifique avec ses différentes formes écrites et orales. L'écrit scientifique est l'un des supports de diffusion de savoir par écrit, considéré comme le plus exigeant que l'orale afin d'accorder la rigueur à ce genre de discours.

[1]SARFATI Georges-Elia, *op. cit.* p. 15.
[2]Boch Françoise et Rinck Fanny, *Pour une approche énonciative de l'écrit scientifique* http: //lidil.revues.org/index3004.html?file=1 consulté le : 23/05/2013.

4. L'écrit scientifique

Après avoir tracé les dimensions de la notion de *texte, genre* et *discours* d'une manière globale, nous aborderons les écrits scientifiques. Ces derniers sont l'ensemble des genres textuels qu'appartient au discours scientifique ; d'où se rassemblent l'ensemble des connaissances certifiées ou encor les fruits du travail des chercheurs : *« Ecrire c'est avant tout communiquer c'est-à-dire partager des mots des idées, des connaissances, des observations, des découvertes…C'est tenter de se faire comprendre par autrui »*[1].

Ainsi, du coté des séminaires, conférences ou autres sortes de transmission de savoir par orale, les spécialistes ont toujours besoin d'une publication. Car, par l'intermédiaire de celle-ci le travail de recherche sera éprouvé. Selon B. LINE (1992) : *« Les conférences peuvent donner une opportunité à la réalisation d'une nouvelle recherche ou à la discussion d'une recherche récente, mais les travaux tant qu'ils ne sont pas publiés ne peuvent pas acquérir le statut de référence »*[2].

En outre : « l'écrit de la science est un outil indispensable à la stabilisation des savoirs via les circuits de la communication scientifique […] »[3]. Nous pouvons déduire que l'écriture scientifique est considérée comme la mise en forme des savoirs transmis. Autrement dit ; le texte scientifique écrit, représente la concrétisation des travaux de recherches afin d'en utiliser comme ressources, dont le but enfin, est de contribuer au progrès de la science. L'écrit scientifique comporte, en effet, des usages qui lui sont propres en termes de construction, de diffusion ou encore de validation des savoirs. Ces usages variés, en tant qu'ils appartiennent au discours scientifique, ils sont caractérisés non seulement par la rigueur, l'objectivité mais aussi par la forme, la structure et la méthode propre.

---

[1] ECKENSCHWILLIER Michèle, *l'écrit universitaire*, Ed. D'ORGANISATION, Paris, 1994, Ed. CHIHAB, Alger, 1995, p. 15.

[2] Cité par, BEN ROMDHANE Mohamed, *Analyse des publications scientifiques : caractéristiques, structures et langages*, DEA Sciences de l'Information et de la Communication, 1995-1996, p. 14, [en ligne] http.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1652. Consulté le : 18/04/2013.

[3] BLANCHARD Antoine et WENDEN Bénédicte, *montrer la science en train de se faire par les écrits scientifiques*, Article publié dans Didaskalia, vol. 32, pp. 185-199, juin 2008, p. 3, [en ligne]. http://enroweb.com/IMG/pdf/ArticleDidaskalia_final.pdf. Consulté le : 18/04/2013.

5. La distinction entre la cohésion la cohérence :

> « *On considère que la cohésion résulte de l'enchainement des phrases, dans la linéarité du texte alors que la cohérence s'appuie sur la cohésion mais fait aussi intervenir des contraintes globales, non linéaires, attachées en particulier au contexte, et aux genres de discours»*[1].

Cette définition évoque que la cohésion et la cohérence, sont deux critères pour juger qu'une suite de phrases est reçue comme texte. La première, la cohésion, tient par l'enchainement et la progression des phrases à partir les moyens qui assurent les liens interphrastiques (les moyens qui assurent les rapports entre phrases). C'est en fonction de ces éléments, englobant dans leur totalité les connecteurs logiques, la progression thématique et les unités anaphoriques…etc. que le texte doit avoir une continuité sémantique. Dans ce même sens, D. Maingueneau, dans le D*ictionnaire de l'analyse du discours* présente la cohésion comme : *« L'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra- et inter phrastiques permettant à un énoncé oral ou écrit d'apparaître comme un texte»*[2]. Nous pouvons déduire que les moyens linguistiques qui assurent les liens entre phrases sont indispensables à toute construction d'un texte jugé enfin cohésif.

Bien que la cohésion porte sur la progression sémantique interne, et ne dépasse pas en dehors du texte, le point signalé par KORKUT Ece et ONURSAL Irem (deux professeurs à l'université d'Ankara, Turquie) qui travaillent sur la didactique du FLE, l'énonciation et l'analyse de discours, dans leur ouvrage *pour comprendre et analyser les textes et les discours:* « [...] *La cohésion du texte s'évalue en fonction de l'organisation sémantique interne »*[3], la cohérence, donc, s'appuie, non seulement sur la cohésion mais elle dépasse vers des contraintes globales liant au contexte de production ; la situation dont le texte est produit, aux genres et aux types textuels ; car chaque type de texte a ses propre règles d'organisation.

> « *Des liens d'ordre logico-sémantique étant plutôt à déduire pour construire la cohérence, cette dernière n'apparait pas comme une propriété strictement linguistique des textes. Elle résulte d'un jugement qui prend appui sur la connaissance de la situation et les savoirs lexico-encyclopédiques des sujets »*[4].

---

[1] MAINGUENEAU Dominique, *op. cit.* p. 25.
[2] CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (directeurs), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, France, 2002, p. 99.
[3] KORKUT Ece et ONURSAL Irem, *Pour comprendre et analyser les textes et les discours*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2009, p. 59.
[4] CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (directeurs), *op.cit.* p. 99.

En se référant à cette citation, les connaissances et les valeurs culturelles de la part des destinataires, influencent, en outre, sur la réception de la vision globale que l'auteur veut véhiculer dans son texte. En définitif, les jugements de cohérence dépendent, totalement, de tous ces critères intra et extratextuels. Le point évoqué par J. M. Adam : *« […] L'appartenance d'un texte à un ensemble qui le dépasse et dans lequel il s'inscrit ou par rapport auquel il se définit »*[1].

6. L'anaphore :

D'un point de vue étymologique, le mot anaphore « *vient du grec anaphorein qui désigne : ana- vers le haut, en arrière et – phorein : porter»*[2]. C'est en recours à cette définition nous pouvons déduire que l'anaphore est considérée comme l'interprétation d'un élément en retournant en arrière, à un autre élément qui le précède. Linguistiquement parlant, l'anaphore est « *le procédé qui permet de faire référence à un élément du discours qui a été déjà cité »*[3].

L'anaphore est l'un des marqueurs de répétition qui assure la progression et la continuité des idées. L'emploi anaphorique : « *peut se définir comme la mise en relation interprétative, dans un énoncé ou une suite d'énoncé, d'au moins deux séquences, la première guidant l'interprétation de l'autre ou des autres »*[4]. Le texte en tant qu'un tout organisé, cohérent, et répond enfin aux objectifs de son élaboration, il est construit par un enchainement logique des énoncés ; d'où, chaque énoncé établit avec l'autre une relation d'interprétation. Dans ce même sens que présente Greimas : *« Ainsi, nous somme enclins à penser qu'un discours logique doit être supporté par un réseau d'anaphoriques qui, en se renvoyant d'une phrases à l'autre, garantissent sa permanence topique »*[5].

Chaque texte énonce les référents et les interprétations pour faciliter au lecteur d'identifier en quoi il se réfère tel ou tel élément. Raison pour laquelle, il doit éviter les ambiguïtés ou l'absence du référent, pour arriver à bien progresser les idées. Cette progression propre au texte se fait par le biais de différents moyens, parmi lesquels les reprises qui vient d'établir les liens internes. Les reprises est, généralement, assurées, par les anaphores qui peut renvoyer

---

[1] ADAM Jean Michel, *op. cit.* p. 85.
[2] CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (directeurs), *op. cit.* p. 45.
[3] DEFAYS Jean Marc, MARIELLE Maréchal et SAENEN Frédéric, *principe et pratiques de la communication scientifique*, Ed. De Boeck, 1ère ed, Belgique, 2003, p. 34.
[4] Ibid. p. 46.
[5] ADAM Jean Michel, *op.cit.* p. 55.

aux divers éléments ; à un mot, un syntagme, ou une phrase, comme il peut coexister plusieurs anaphores dans la même phrase. Le premier élément qui guide l'interprétation est appelé par D. Maingueneau *antécédent* ou *anaphorisé* et l'autre qui représente la répétition, est dit *anaphorique*[1].

En définitive, l'anaphore est l'un des marqueurs linguistiques qui guident la progression du texte et l'enchainement de ses idées que constituent enfin sa cohésion interne. Et sa fréquence peut devenir obligatoire dans la construction des textes.

D. Maingueneau et P. Charaudeau présentent deux conceptions de l'emploi anaphorique, l'une définie l'anaphore comme, *une mise en relation cognitive*, c'est-à-dire ; le référent déjà cité est présent dans *la mémoire immédiate* de l'interlocuteur. L'autre, *la conception textuelle* ; définie l'expression anaphorique « *comme une expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une autre expression (ou d'autres expressions) mentionnée dans le texte et généralement appelée son antécédent »*[2] (Kleiber1993 a : 22).

6.1.Les différents types d'anaphore :

Dans cette partie nous distinguons les différents types d'anaphore, en nous s'appuyant sur la nature des unités anaphoriques et les références auxquelles ils renvoient dans le texte. Il existe plusieurs types d'anaphore :

- **Anaphore pronominale :** est l'un des types d'anaphore, là où, un pronom reprenne un mot ou un syntagme antécédent, Le référent ou l'antécédent est un syntagme et l'anaphorique est un pronom : *« L'anaphore pronominale, est […] la reprise par un pronom « personnel » de troisième personne (singulier ou pluriel) par un relatif, un démonstratif (celui-ci, celui-là) un indéfini (certains, aucun, chacun) un* numéral*»*[3].

- **l'anaphore nominale :** l'anaphorisation d'un syntagme nominale par un autre syntagme nominale, elle englobe, selon SOULET Olivier, l'anaphore *lexicale, présuppositionnelle, contextuelle et l'anaphore de correspondance*[4].
- **L'anaphore lexicale :** le groupe nominal de l'anaphorique maintient une relation de synonymie ou l'hypéronymie avec l'antécédent.

---

[1] CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (directeurs), op. cit. p. 46.
[2]Ibid. p. 46.
[3]*Michèle PERRET, L'énonciation en grammaire du texte,* Ed. Nathan, Paris, (1999), p. 64
[4] SOULET Olivier, *La syntaxe du français,* Ed. PUF, 5ème édition, Paris, 2009, p. 68.

- **L'anaphore présuppositionnelle :** la seconde expression présuppose une identité référentielle avec la première. Autrement dit l'anaphorique actualise la présupposition proposée dans l'antécédent (**ex :** Chateaubriand repose au Grand Bé. Ainsi, après plus d'une errance le grand écrivain à retrouver sa Bretagne natale).
- **L'anaphore contextuelle :** d'près le contexte qui le précède, la position du syntagme anaphorique semble déterminante ; la position régime exclut le défini (**ex :** les enfants ont tout saccagé chez nous. Si je pouvais attraper ces garnements).
- **L'anaphore de correspondance :** l'expression anaphorique semble correspondante d'une autre précédente où elle exclut toute coréférence entre eux, et elle impose le déterminant démonstratif (**ex :** Amine à rendu l'argent qu'il avait volé à son père, Karim à rendu cet argent à sa mère. Les deux sommes sont distinctes)

Et d'après GARDES-Tamine Joëlle et PELLIZA Marie-Antoinette l'anaphore nominale englobe : l'anaphore *fidele*, *infidèle*, *conceptuelle*[1], cette dernière est appelée encore *résomptive*[2] et anaphore *associative*.

- **L'anaphore fidele :** reprise d'un nom avec un simple changement de déterminant (**ex :** l'élève…cet élève…)
- **L'anaphore infidèle :** ce n'est pas le même mot du premier syntagme qui se répète à l'anaphorique, il peut être un synonyme ou un hyperonyme (**ex :** le lion…l'animal…).
- **L'anaphore conceptuelle ou résomptive:** l'expression anaphorique résume le contenu précédent ; elle condense une phrase ou un syntagme long (un petit garçon a fait un chute mortelle… **Cet accident**…).
- **L'anaphore associative :** ce type d'anaphore repose sur des connaissances générales partagées (**ex :** Nous arrivâmes dans un **village**. **La mosquée** était fermée).

Selon D. Maingueneau tous les anaphores : associative, adverbiale, coréférentielle, fidèle, infidèle, résomptive et présuppositionnelle appartiennent à l'anaphore lexicale[3].

- **L'anaphore adverbiale** est la reprise d'un terme à travers un adverbe du type "là".

[1] GARDES-TAMINE Joëlle, PELLIZA Marie-Antoinette, *La construction du texte : De la grammaire au style*, Ed. Armand Colin, Paris, 1998, p. 149.
[2]ADAM Jean Michel, op. cit, p. 85.
[3] CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (directeurs), op. cit. p. 46.

Ex : Sa mère le priait d'aller **chez le dentiste**, mais c'était justement **là** qu'il ne voulait pas aller.

- **L'anaphore coréférentielle :** les expressions anaphoriques mises en jeux renvoient au même référent.
- **L'anaphore verbale :** se réalise au moyen du verbe "faire", qui représente un verbe dénotant un processus. **Ex :** On n'agit pas comme vous faites.
- **L'anaphore adjectivale :** utilise l'adjectif "tel" pour représenter une proposition précédente.

  Ex : On vous a dit que la décision était sévère, je vous dis que je ne partage pas une **telle** opinion.
- **L'anaphore partielle :** elle s'appuie sur des pronoms qui prélèvent un sous ensemble de référents constitué par l'interprétant. (*l'un ...l'autre).*

La présence de ces facteurs dans la construction du texte est indispensable pour assurer l'enchainement des idées et par la suite en garantissant la cohérence textuelle. Le chapitre suivant présente l'analyse de ces différents types dans les textes constituant notre corpus.

Chapitre II

Analyse des différents types d'anaphore dans les textes

1. Présentation de corpus et méthodologie de travail

1.1. description de corpus

Pour bien accomplir ce travail, nous avons choisi un corpus qui se compose de quatre textes dont deux appartenant au discours scientifique, les deux autres dépendant du discours littéraire. Les deux textes scientifiques se diffèrent de domaine, l'un s'inscrit dans le domaine de la biologie, l'autre dépend de discipline linguistique. Ces textes sont au format électronique.

- Le premier texte est un extrait d'un article de la biologie intitulé « *texte scientifique : la génétique* »[1]. Ce texte sera noté par la suite : **TS 1**.
- Le deuxième texte est tiré d'un article scientifique et se rapporte au domaine de la linguistique proprement dit la sémantique. L'article est intitulé *« champ sémantique, champ sémantique lexical ou classe sémantique ? traitement conceptuel en lexicologie et en sémantique suivi de théorie de l'isotopie chez Greimas et chez Rastier »*. Le titre de l'extrait c'est « *Champs sémantiques, champs sémantiques lexicaux et classes sémantiques* »[2], il sera noté **TS 2**.
- Quant au troisième texte est un extrait de la première partie du roman « *la peau du chagrin (1799-1850)* »[3]. ce texte sera nommé **TL 1**.
- Le quatrième texte est un extrait tiré d'un essai de Voltaire *« Dictionnaire philosophique (1764) »*[4] dont nous l'attribuant le nom de **TL 1**.

[1] http://www.journaldunet.com/science/biologie/dossiers/06/0609 adn/adn2/9.shtml.
[2] TRUDEL Éric, *champ sémantique, champ sémantique lexical ou classe sémantique ? Traitement conceptuel en lexicologie et en sémantique suivi de théorie de l'isotopie chez Greimas et chez Rastier*, Université du Québec à Trois –Rivières. [En ligne], http://www.revue-texto.net/docannexe/file/2277/trudel_champ.pdf.
[3] http://stexquireste.over-blog.com/article-le-talisman-extrait-de-la-peau-de-chagrin-de-balzac-38057651.html.
[4] http://www.etudes-litteraires.com/exemple-commentaire-compose.php

1.2. Description de la méthodologie

Pour fonder notre recherche, nous allons adopter une méthode analytique descriptive en suivant une approche comparative. Cette méthode s'agit d'une identification des différents types d'anaphores dans chacun des types d'écrit, afin d'en comparer les fréquences et les occurrences d'emploi.

Pour facilité donc, la démarche nous avons choisi d'inventorier tous les types d'anaphore employés dans les textes appartenant au discours scientifique, pour les présenter dans un graphique représentatif. Le même que nous allons évoquer pour les textes littéraires.

Pour ce qui relève du choix de l'anaphore, nous allons évoquer le répertoire de tous les types d'anaphore employés dans chaque texte ; commençant par un tableau récapitulatif des textes qui dépondent du discours scientifique pour vérifier si le choix de la succession anaphorique se rapporte à la situation de la communication dans laquelle le texte est inclue. Nous allons, par la suite, examiner s'il existe une relation qui unie la thématique textuelle avec la sélection des différentes anaphores d'après le deuxième tableau représentatif de l'emploi des anaphores dans les textes littéraires.

2. Présentation et analyse des résultats

2.1. Fréquence d'emploi des différents types d'anaphores

Après avoir recensé l'emploi des différents types d'anaphores dans les quatre textes, nous avons remarqué la prédominance de l'anaphore pronominale. Ainsi, l'anaphore lexicale, coréférentielle et résomptive sont les plus répondus dans le texte scientifique. L'anaphore adverbiale et associative sont d'une forte fréquence dans le texte littéraire.

Les graphiques suivants montrent clairement la distribution des fréquences d'emploi des anaphores dans les textes scientifiques et dans les textes littéraires.

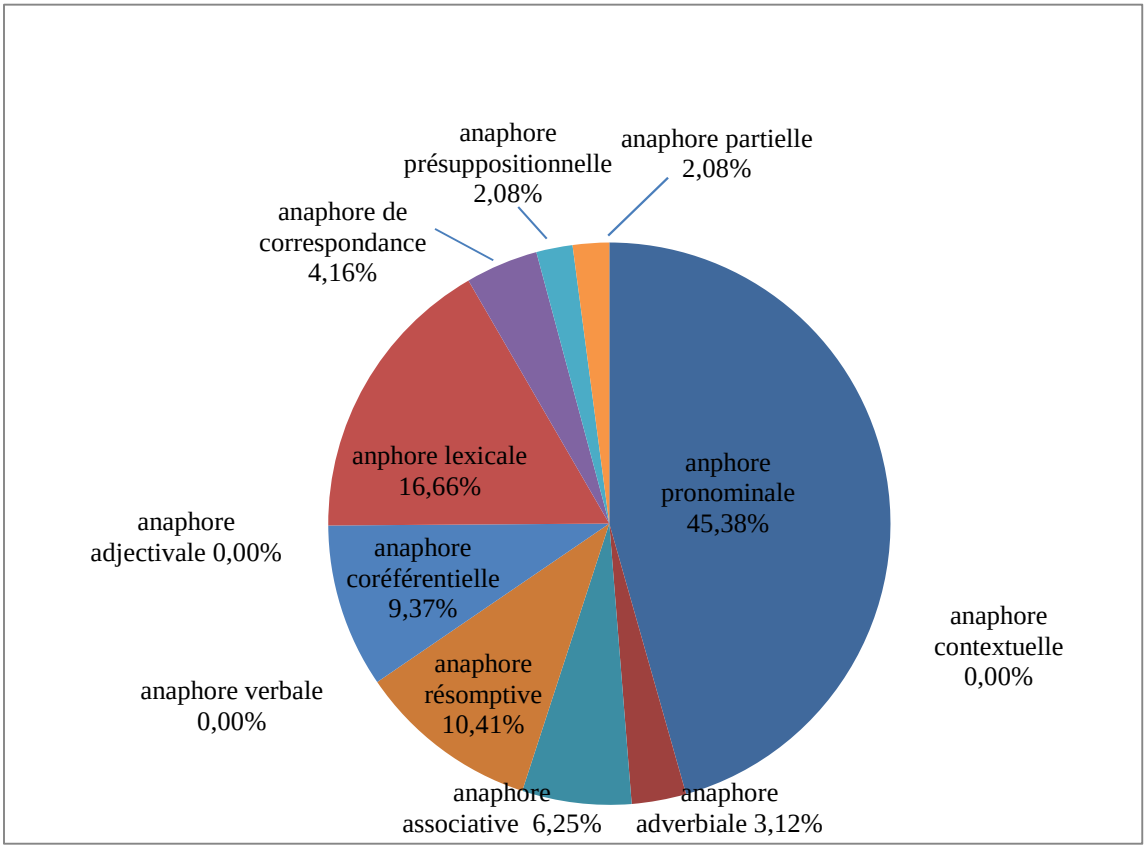

Figure 01 : fréquence d'emploi des différents types d'anaphore dans les textes scientifiques

Nous remarquons ici, la place primordiale que prend l'anaphore pronominale d'où elle représente 45% du total des anaphores employées, ainsi, l'anaphore lexicale figure en deuxième plan de 15% de la fréquence totale. L'anaphore résomptive vient, au troisième plan de fréquence près de 10%, l'anaphore coréférentielle est représentée par 9%. Le manque des types adjectivale et verbale et contextuelle (0%). L'emploi des autres types reste modeste et s'étale entre 2% jusqu'au 6%.

Le graphique suivant montre les fréquences des différents types anaphoriques dans les textes littéraires :

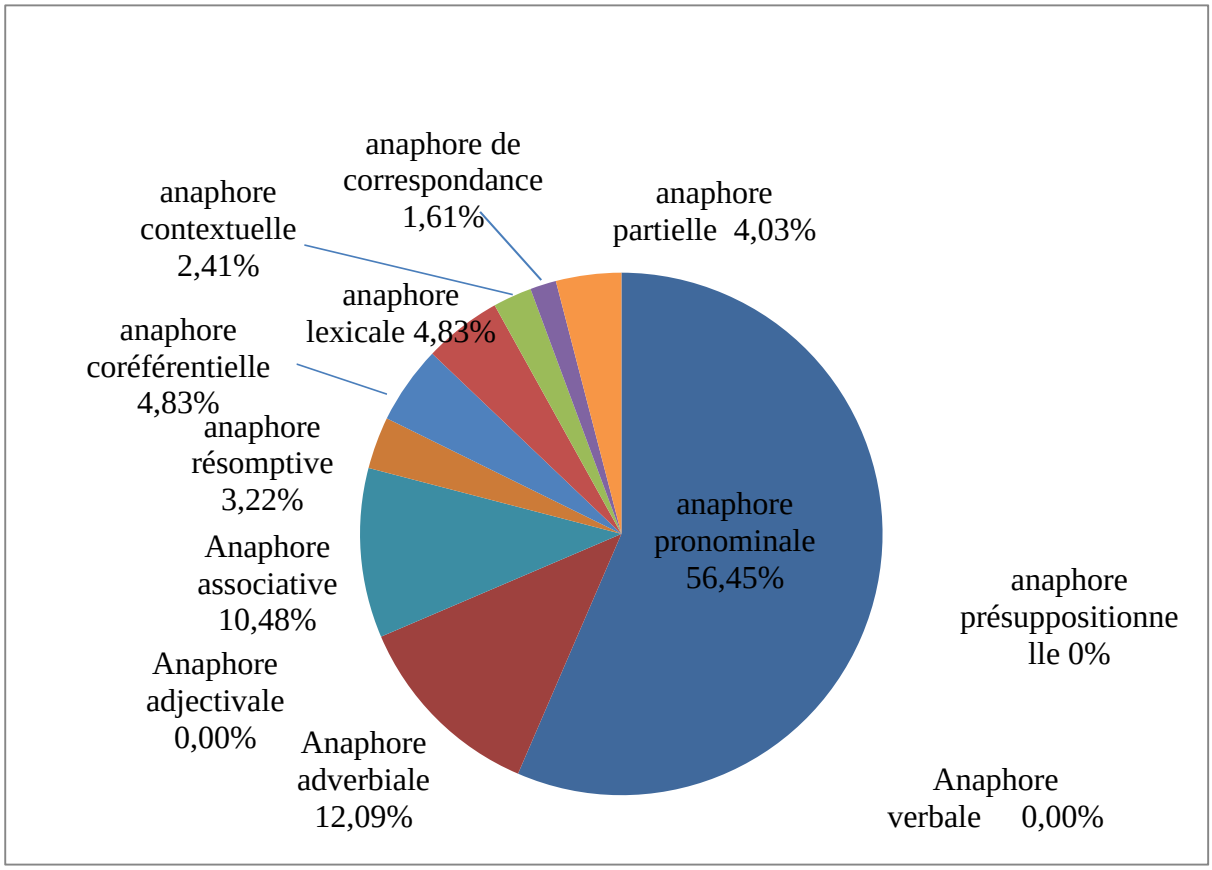

Figure 02 : fréquences d'emploi des différents types d'anaphore dans les textes littéraires

Les anaphores pronominales occupent, en premier plan, plus de la moitié du total des anaphores employées, de pourcentage 56%, en deuxième plan, l'anaphore adverbiale est représentée par 12% de l'emploi générale. L'anaphore associative occupe la troisième place de 10%. Quand à l'anaphore adjectivale, verbale et présuppositionnelle ne viennent pas d'être présentes. Les autres types s'étendent entre 1,50% et 4% du reste.

2.1. Inventaire des anaphores utilisées

Nous allons présenter l'inventaire des différentes anaphores utilisées dans chaque texte pour examiner, l'influence de la thématique textuelle sur le choix anaphorique, d'une part, d'autre part, pour évaluer l'influence de la situation de la communication ; vue que deux textes scientifiques soumis à l'analyse appartenant aux domaines différents ; biologie, linguistique. Les tableaux ci-dessous montrent cet inventaire :

Tableau 01 : Inventaire des anaphores utilisées dans les deux textes scientifiques

Anaphores utilisées	**TS 1**	**TS 2**	**Total**
Anaphore pronominale	31	13	**44**
Anaphore lexicale	06	10	**16**
Anaphore associative	03	03	**06**
Anaphore résomptive	06	04	**10**
Anaphore coréférentielle	07	02	**09**
Anaphore présuppositionnelle	00	02	**02**
Anaphore de correspondance	03	01	**04**
Anaphore partielle	01	01	**02**
Anaphore adverbiale	00	03	**03**
Anaphore verbale	00	00	**00**
Anaphore adjectivale	00	00	**00**
Total de chaque texte	**57**	**39**	**96**

Les remarques que nous saisissons ici sont :

- la supériorité d'emploi du type pronominal dans TS 1 qui appartient au domaine biologique, en comparaison avec celui du texte TS 2 appartenant à la discipline linguistique.
- L'écart de l'utilisation de l'anaphore lexicale entre le TS 1 et TS 2.

- L'emploi distancié de l'anaphore coréférentielle entre les deux textes.
- Le manque des anaphores verbale, adjectivale et contextuelle.

Tableau 02 : Inventaire des anaphores utilisées dans les deux textes littéraires

Anaphores utilisées	**TL 1**	**TL 2**	**Total**
Anaphore pronominale	26	44	**70**
Anaphore lexicale	02	04	**06**
Anaphore associative	11	02	**13**
Anaphore résomptive	00	04	**04**
Anaphore coréférentielle	03	03	**06**
Anaphore présuppositionnelle	00	00	**00**
Anaphore de correspondance	01	01	**02**
Anaphore contextuelle	02	01	**03**
Anaphore partielle	00	05	**05**
Anaphore adverbiale	14	01	**15**
Anaphore verbale	00	00	**00**
Anaphore adjectivale	00	00	**00**
Total de chaque texte	**59**	**65**	**124**

D'après le tableau, nous remarquons la différence d'emploi de l'anaphore pronominale entre les deux textes ; TL1 26 fois de la totale (124), et 44 fois pour TL2. Ainsi, les anaphores : associative, adverbiale, et partielle se diffèrent de leur fréquence dans les deux textes. Encore, l'anaphore verbale, adjectivale et présuppositionnelle non plus figurées.

3. Interprétation des résultats

3.1. L'emploi anaphorique dans les textes scientifiques et les textes littéraires

A travers les graphiques ci-dessus nous pouvons constater un écart assez grand entre l'emploi des différentes unités anaphoriques entre les deux textes. Les chaines anaphoriques qui se diffèrent du texte scientifique au texte littéraire pourrait impliquer que certains types d'anaphore sont les plus privilégiés à la l'élaboration d'une publication scientifique afin de répondre aux objectifs de leur réalisation (résomptive, lexicale, coréférentielle), certains d'autres sont les plus privilégier à la rédaction des œuvres littéraires (associative, adverbiale). Nous pouvons déduire que, au-delà de ses fonctions comme élément interphrastique, les unités anaphoriques qui participent à la cohérence textuelle varient sensiblement selon les pratiques discursives. Dans le texte scientifique, le scripteur présente le procès étudié, puis il développe les idées pour progresser l'information suivant une démarche logique. Cette progression mise au point s'effectue grâce à une forme prépondérante de rappel anaphorique ; en faisant recours à la succession de reprise, A ce titre, nous tenons à citer quelques exemples typiques de certains emplois anaphoriques pour justifier notre propos.

L'auteur fait recours à un pronom dont il aborder une nouvelle idée sur l'élément traité.

> **Ex :** *« La régularité remarquable avec **laquelle** revenaient les mêmes formes hybrides […]»* (TS1)
>
> **Ex :** *« […] le deuxième un ensemble d'unités lexicales entretenant entre **elles** des relations sémantiques […] »* (TS2).

D'autre fois par une reprise d'un nom avec un simple changement du déterminant ou par une substitution lexicale, là en parlant d'anaphore lexicale fidele ou infidèle. L'auteur à tendance d'exposer l'élément traité, pour être ensuite progresse et expansé; afin donner l'occasion au lecteur de rappeler les informations mises en œuvre :

> **Ex :** *« **La théorie préformiste** caractérise parfaitement la conception traditionnelle de l'hérédité, […] En effet, **cette théorie** stipulait que les êtres humains adultes n'étaient que des versions agrandis de modèles réduits déjà formés et contenus dans le sperme »* (TS1).

Ex : *« L**a notion de champ** est définie […] les auteurs d'ouvrages de lexicologie problématisent souvent de manière différente et inégale **cette notion de champ** […] »* (TS2)

L'anaphore conceptuelle ou résomptive est beaucoup plus représenté dans ce type de texte ; l'expression anaphorique synthétise un ensemble d'informations ou de procès préalablement cités. Cette reprise est aboutie généralement par un syntagme nominal relatif au contexte dans lequel est produit, afin de passer à un autre aspect en assurant un espace explicatif enchainé. Ce que représentent les exemples suivants :

Ex : *« Tous les êtres humains sont semblables à près de 99,8%. Toutefois, le 0,2% restant s'avère plus que déterminant en ce qui à trait au caractère individuel et à l'apparence physique de chacun. Malgré **ces particularités personnelles** […] »* (TS1)

*« Synchronique, **le champ dérivationnel** inclut des signifiants formés par adjonction d'affixes à un même lexème […] Diachronique, **la famille de mots** comprend des éléments provenant d'un même étymon […] Enfin, **le champ associatif** est formé de tous les mots réunis autour d'une notion donnée. **Ces distinctions** étant faites […] »* (TS2)

L'emploi de l'anaphore de correspondance vient d'attribuer un tel caractère, préalablement cité à un autre constituant, les exemples ci-dessous montrent ce propos :

Ex : *« On qualifie alors de dominant le **gène** qui est apparent et de récessif **celui qui** est mis de côté »* (TS1).

Ex : « Après avoir remarqué que la linguistique moderne a remplacé la vieille vision que **le lexique** est un répertoire de mots par l'idée **d'un lexique** comme ensemble de structures » (TS2)

Quant à l'anaphore coréférentielle, elle prend place dans le renforcement des informations d'un même référent en lui attribuant à chaque fois une nouvelle valeur :

***Ex :** « À ce jour, **l'espèce humaine** est sans doute la plus complexe et la plus évoluée **qui** soit du point de vue physiologique**, tous les êtres humains** sont semblables […] » (TS1)*

Ex : *« Les gènes sont des sections de chromosomes très bien situées* ***qui*** *appartiennent à l'espèce.* ***Ils*** *sont les mêmes pour* ***tous [****…] » (TS2).*

En effet, la présence de l'anaphore associative prend position dans la classification des différents constituants d'un même référent :

Ex : *« Le sperme et l'ovule, aussi appelés cellules germinales […]* ***L'information génétique*** *essentielle au développement de l'organisme » (TS1).*

Ex : *« En lexicologie, traditionnellement,* ***la notion de champ*** *est définie… » (TS2).*

Le texte littéraire, quant à lui, représente une configuration prépondérante de rappelle anaphorique, il s'appui en premier lieu sur l'anaphore pronominale :

Ex : *« Vous verriez là beaucoup de gens honorables* ***qui*** *viennent* ***y*** *chercher des distractions et* ***les*** *payent comme* ***ils*** *payeraient le plaisir du spectacle, de la gourmandise, ou comme* ***ils*** *iraient dans une mansarde acheter à bas prix de cuisants regrets pour trois mois »* (TL 1).

Ex : *« Un généalogiste prouve à un prince qu'****il*** *descend en droite ligne d'un comte* ***dont*** *les parents avaient fait un pacte de famille »* (TL 1)

En second lieu, il s'appui sur l'anaphore adverbiale pour situer le lecteur à l'univers mis en place par la narration ; le temps et l'espace précis. Ce que représentent les exemples suivants :

Ex : *« Ces hommes qui viennent périr* ***là*** *pour la fortune et pour le luxe ».*

« *Vous verriez* ***là*** *beaucoup de gens honorables* ***qui*** *viennent* ***y*** *chercher des distractions […] ».*

Ainsi que l'anaphore associative qui vient d'évoquer une image sur l'état des objets, des personnages, ou de lieux tenues à la description :

Ex : *« Le soir,* ***les maisons de jeu*** *n'ont qu'une poésie vulgaire, mais dont l'effet est assuré comme celui d'un drame sanguinolent.* ***Les salles*** *sont garnies de spectateurs et de joueurs […] ».*

De même que, l'anaphore partielle qui s'effectue grâce à une énumération d'un sous ensemble de référents :

« Ces multitudes s'acharnent **les unes** contre **les autres**, Il se trouve à la fois **cinq** ou **six puissances belligérantes**, tantôt **trois** contre **trois**, tantôt **deux** contre **quatre**, tantôt **une** contre **cinq**, se détestant toutes également **les unes les autres**, s'unissant et s'attaquant tour à tour ».

3.2. La différence d'emploi anaphorique entre les deux disciplines

Le premier tableau récapitulatif donne une vision sur l'emploi anaphorique entre deux disciplines différentes (biologie, linguistique). Tant que ces deux domaines appartiennent au discours scientifique, ils se diffèrent quantitativement de ses fréquences anaphoriques, ce qui prouve l'influence de la situation dont le texte est inclus proprement dit, la discipline dans laquelle le texte est produit, sur le choix des différents types d'anaphore.

3.3. L'implication de la thématique

D'après les tableaux, nous pouvons déduire que l'emploi distancié des différents types entre les deux textes appartenant au même discours implique, évidemment, le rôle que joue la thématique textuelle dans le choix des différentes unités anaphoriques.

Nous pouvons constater globalement, que chacun des types de discours comporte une rappelle anaphorique différente à l'autre. Autrement dit, le discours littéraire fait appelle à chacune des anaphores associative et adverbiale, pour situer le lecteur, entre autre, au contexte de la narration et l'enchainement des actions, par le biais de l'anaphore verbale, l'auteur présente les évènements poursuivis par le temps et les façons dont les actions sont produit, quand à l'anaphore associative elle serve à description des espaces dans le déroulement de la narration.

Le discours scientifique dont les sentiments de l'auteur ne sont pas l'objet, représente une succession de type d'anaphore différente au discours littéraire. L'auteur évoque son avis scientifique dans la présentation des mécanismes ou des notions étudiées au long du texte d'où la terminologie est abondante. Il est obligé de faire usage d'un nombre de termes importants d'anaphores très variées pour renvoyer souvent à la même notion. Le scripteur fait recours à l'anaphore résomptive, lexicale, et coréférentielle qui font aider le lecteur à mémoriser les informations mises en œuvre, résomptive aide à condenser ou résumé un procédé préalablement étudier en un mots ou un syntagme propre au domaine, lexicale et coréférentielle en se référant à la même notion étudiée. La différence de discipline, ainsi que, de la thématique textuelle fait intervenir dans la sélection des différents types d'anaphore sur l'aire du texte.

Conclusion

Dans le cadre de notre recherche, nous avons mené une étude portant sur l'emploi des différentes unités anaphoriques en comparant la présence de ce phénomène linguistique dans deux cas de pratiques discursives en l'occurrence, le discours scientifique et le discours littéraire. C'est un travail qui avait pour objectif d'examiner la propriété discursive de l'écrit scientifique à travers l'emploi anaphorique, en d'autre terme, l'objectif est d'examiner la relation entre le fonctionnement anaphorique qui participe à la cohésion interne du texte avec le discours scientifique. Cette étude s'appui sur des textes appartenant à chacun des deux discours.

Les résultats de l'analyse que nous avons effectuée sur l'échantillon choisi, nous ont permis au terme de ce travail de répondre à la question-clé que nous nous sommes posée au départ et qui a été le fondement de notre problématique, à savoir : L'anaphore, en tant que phénomène linguistique assurant la continuité des idées, pourrait-elle constituer un élément de spécificité discursive dans les écrits scientifiques ? Y-auraient-ils d'autres éléments extralinguistiques qui s'impliqueraient dans le choix anaphorique fait dans le texte ? Ces résultats nous ont prouvé que chaque texte scientifique présente une rappelle anaphorique englobant, d'une manière générale, trois types fondamentales d'anaphore (résomptive, lexicale et coréférentielle). Nous pouvons déduire que le système anaphorique qui participe à la cohésion interne du texte contribue à spécifier l'écrit scientifique. Par conséquent, nous avons confirmé l'hypothèse proposée au début du travail qui évoque que l'anaphore comme phénomène linguistique assurant la continuité du texte, est un critère caractérisant le discours scientifique.

De plus nous pouvons retenir, comme deuxième résultat que le discours dans lequel s'inscrit le texte, aussi bien que la discipline dont il dépond sont les facteurs qui décident le choix du fonctionnement anaphorique. La thématique, à de sa part, s'implique dans le choix des différents types en assurant la bonne distribution de l'information sur l'aire du texte. Cela nous permet de confirmer la deuxième hypothèse qui s'appuie sur les critères du choix anaphoriques dans les textes écrits.

Finalement, ce travail n'est qu'un seul point abordé dans le domaine des études portant sur le texte ; Aussi bien de l'analyse de discours, que de la linguistique textuelle ou grammaire de texte. A cet effet, nous ne pouvons pas nous contenter à décrire les relations anaphoriques et son fonctionnement dans un seul domaine d'étude limité. Par conséquent, nous pourrions élargir le cadre théorique de notre investigation en menant cette étude dans d'autres perspectives notamment, la théorie de l'énonciation et la pragmatique de discours.

Références bibliographiques

Ouvrages

1. ADAM Jean Michel, *La linguistique textuelle*, Ed. Armand colin, 3ème édition, Paris, 2011.
2. ADAM Jean Michel, *La linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Ed. Nathan Université, Paris, 1999.
3. DEFAYS Jean-Marc et ANGLEBERT Annick, *Principes et typologie des discours universitaire*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2009.
4. DEFAYS Jean-Marc, MARECHAL Marielle et SAENEN Frédéric, *principe et pratiques de la communication scientifique*, Ed. De Boeck, 1ère ed, Belgique, 2003.
5. ECKENSCHWILLIER Michèle, *l'écrit universitaire*, Ed. D'ORGANISATION, Paris, 1994.
6. EURIN BALMET Simone, LEGGE MARTINE (de) Henao, *pratique du français scientifique*, Ed. HACHETTE, 2ème ed, France, 1993.
7. GARDES-TAMINE Joëlle, PELLIZA Marie-Antoinette, *La construction du texte : De la grammaire au style*, Ed. Armand Colin, Paris, 1998.
8. KORKUT Ece et ONURSAL Irem, *Pour comprendre et analyser les textes et les discours*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2009.
9. MAINGUENEAU Dominique, *les termes clés de l'analyse du discours*, Ed. seuil, France, 2009.
10. MANGIANTE Jean-Marc et PARPETTE Chantal, *Le français sur objectifs universitaire*, Ed. PUG, Grenoble, 2011.
11. PERRET Michèle, *L'énonciation en grammaire du texte*, Ed. Nathan, Paris, 1999.
12. SARFATI Georges-Elia, *Éléments d'analyse du discours*, Ed. Armand colin, Espagne, 2005.
13. SOULET Olivier, *La syntaxe du français*, Ed. PUF, 5ème édition, Paris, 2009.

Dictionnaires

1. CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (directeurs), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, France, 2002.
2. MATHIEU-ROSAY Jean, *Dictionnaire étymologique*, Ed. Marabout, Belgique, 1985.

Sitographie

1. BEN ROMDHANE Mohamed, *Analyse des publications scientifiques : caractéristiques, structures et langages,* DEA Sciences de l'Information et de la Communication, 1995-1996, [en ligne] http : //enssib.fr/bibliothequenumerique/document-1652. Consulté le : 18/04/2013.

2. BLANCHARD Antoine, WENDEN Bénédicte, *montrer la science en train de se faire par les écrits scientifiques,* Article publié dans Didaskalia, vol. 32, pp. 185-199, juin 2008, [en ligne]. http://enroweb.com/IMG/pdf/ArticleDidaskalia_final.pdf. *18/04/2013.*

3. Boukhannouche Lamia, *Les écrits scientifiques en sciences vétérinaires,* Université de Blida, Synergies Algérie n°15 – 2012. [En ligne].
4. http://ressources-cla.univfcomte.fr/.../boukhannouche.pdf. *Consulté le: 16/01/2013.*

5. CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS – Langue et rédaction scientifique HEC Montréal, *Respecter les caractéristiques du discours scientifique* (Année universitaire 2003-2004), p. 2. [En ligne]. http://neumann.hec.ca/pages/gilles.../Respecter_**discours_scientifique**.doc. Date de consultation : 22- 04- 2013.

6. TRUDEL Éric Université du Québec à Trois –Rivières, *champ sémantique, champ sémantique lexical ou classe sémantique ? Traitement conceptuel en lexicologie et en sémantique suivi de théorie de l'isotopie chez Greimas et chez Rastier.* [En ligne]. http://www.revue-texto.net/docannexe/file/2277/trudel_champ.pdf. Consulté le: 27/04/2013.

7. http://www.etudes-litteraires.com/exemple-commentaire-compose.php . Consulté le: 10/05/2013.

8. http://www.journaldunet.com/science/biologie/dossiers/06/0609 adn/adn2/9.shtml consulté le : 10/05/2013.

9. http://stexquireste.over-blog.com/article-le-talisman-extrait-de-la-peau-de-chagrin-de-balzac-38057651.html. Consulté le: 10/05/2013.

Annexes

Texte scientifique: La génétique

À ce jour, l'espèce humaine est sans doute la plus complexe et la plus évoluée qui soit du point de vue physiologique, tous les êtres humains sont semblables à près de 99,8%. Toutefois, le 0,2% restant s'avère plus que déterminant en ce qui à trait au caractère individuel et à l'apparence physique de chacun. Malgré ces particularités personnelles, des ressemblances marquées sont généralement notées entre les membres d'une même famille biologique. Ces constances, apparemment héréditaire, nous poussent à nous questionner sur l'origine de celles-ci : Pourquoi ressemblons-nous à nos parents? L'attribution des caractéristiques distinctes s'explique par la génétique, c'est-à-dire l'arrangement des gènes sur le fil d'ADN. Dans la présente recherche, nous aborderons tout d'abord l'aspect historique de la génétique, pour ensuite traiter de la dimension biologique et conclure avec certains éclaircissements quant aux principales questions généralement posées sur notre sujet.

1.2 Les lois de Mendel

La théorie préformiste caractérise parfaitement la conception traditionnelle de l'hérédité, celle en place avant l'intervention de Mendel quant au phénomène de la génétique. En effet, cette théorie stipulait que les êtres humains adultes n'étaient que des versions agrandis de modèles réduits déjà formés et contenus dans le sperme. Cependant, à travers l'étude de la botanique, Gregor Mendel observa quelque chose de tout à fait différent quant à la reproduction des végétaux : «La régularité remarquable avec laquelle revenaient les mêmes formes hybrides, toutes les fois que la fécondation avait lieu entre les mêmes espèces, donna l'idée de nouvelles expériences dont le but serait de suivre les hybrides dans leur descendance. »(Musée canadien de la nature, 2008) Selon ces expériences, chaque caractère visible devait correspondre à un élément indépendant qui peut ou non s'exprimer et que cette périodicité se réalise selon des principes mathématiques spécifiques. La transposition de l'innovation de Mendel dans le contexte d'une rivière ensemencée nous offre la comparaison suivante : « On rendrait bien compte de la révolution opérée par Mendel en disant que ce dernier a donné à chaque poisson pris individuellement le rôle qu'auparavant on attribuait globalement aux rivières maternelles et paternelles. » (Mendel, 1967).

Les trois premières lois émises par Mendel furent donc les suivantes :

1-Dans la génération #1 d'un accouplement impliquant deux lignées pures n'ayant comme différence qu'un seul et unique caractère, phénomène appelé monohybridisme, tous les êtres

en résultant démontre un phénotype identique. On qualifie alors de dominant le gène qui est apparent et de récessif celui qui est mis de côté.

2-Dans la génération #2, provenant d'un croisement entre deux individus de la génération #1, les deux caractères initiaux appartenant aux parents refont surface selon une proportion qu'il est possible de prédire de 3 à 1.

3-Dans un mélange de lignées pures comprenant plusieurs caractères différents, phénomène nommé polyhybridisme, chacun des caractères se comporte en faisant abstraction vis-à-vis l'autre.

Il faut toutefois conserver à l'esprit certaines limites présentes dans ces règles: Mendel ne démystifie pas la présence de phénotype intermédiaire et ses lois ne peuvent être utilisées dans les cas de gènes liés sur un même chromosome.

À la suite de plusieurs vérifications ainsi que de quelques rectifications, notamment celle qui permit d'annexer au tout la notion des gènes allèles, les lois de Gregor Mendel sont maintenant présentées ainsi :

1-Les gènes sont des sections de chromosomes très bien situées qui appartiennent à l'espèce. Ils sont les mêmes pour tous, leur arrangement est la seule caractéristique qui varie individuellement.

2-Le sperme et l'ovule, aussi appelés cellules germinales, contiennent 23 chromosomes et sont donc nommés cellules haploïdes. Les autres cellules du corps humains, contenant plutôt 46 chromosomes, sont dites diploïdes. L'information génétique essentielle au développement de l'organisme est contenue dans le noyau de chacune des cellules du corps de l'être en question.

3-Les chromosomes étant séparés en deux ensembles de 23 chromosomes, chacun d'entre eux possède son chromosome analogue dans l'autre groupe. Le même principe s'applique aux gènes et ce sont les homologues qui sont qualifiés d'allèles.

1. Champs sémantiques, champs sémantiques lexicaux et classes sémantiques

En lexicologie, traditionnellement, la notion de *champ* est définie, d'après Fuchs (2007), comme « la structure d'un domaine linguistique donné ». Selon cette même auteure, on confondrait souvent les deux concepts de *champ sémantique* et de *champ lexical*, le premier désignant l'ensemble des significations d'un mot et le deuxième un ensemble d'unités lexicales entretenant entre elles des relations sémantiques (synonymie, antonymie, hyperonymie/hyponymie). Au-delà de ces distinctions, force est de constater, sans parler de confusion, que les auteurs d'ouvrages de lexicologie problématisent souvent de manière différente et inégale cette notion de champ, lexical ou sémantique, d'où également la diversité des termes pour la désigner, et que chaque point de vue privilégié recèle une certaine conception de la langue et du fonctionnement lexical. Ainsi en est-il chez Niklas-Salminen (1997) et Picoche (1977). Dans leur terminologie même comme sur le fond, ces auteurs mélangent, dans leur approche lexicologique des champs, des dimensions à la fois logique, référentielle et linguistique. En revanche, la théorie des classes de Rastier (1996) demeure foncièrement différentielle et s'en tient à l'ordre linguistique.

Après avoir remarqué que la linguistique moderne a remplacé la vieille vision que le lexique est un répertoire de mots par l'idée d'un lexique comme ensemble de structures, Niklas-Salminen (1997 : 128-129) prévient lui-même de la multiplicité des visages de cette notion de champ. Il définit le champ sémantique comme « l'association d'un ensemble de termes du lexique (champ lexical) à une notion particulière (champ notionnel) ». Cette précaution l'amène à distinguer nettement le champ sémantique du *champ dérivationnel*, de la *famille de mots* et du *champ associatif*. Synchronique, le champ dérivationnel inclut des signifiants formés par adjonction d'affixes à un même lexème (*pont*, *apponter*, *entrepont*, *pontage*, *ponter*, *ponton*, etc.). Son critère unificateur est morphologique. Diachronique, la famille de mots comprend des éléments provenant d'un même étymon (*déscolarisé*, *écolage*, *écolâtre*, *école*, *écolier*, *scolaire*, *scolariser*, *scolarité*, *scolastique*, *scolie*, etc. viennent tous du latin *schola*); son critère de constitution est historique. Enfin, le *champ associatif* est formé de tous les mots réunis autour d'une notion donnée (l'idée d'argent appelle les termes *riche*, *acheter*, *crédit*, *finance*, *placement*, *faillite*,

avaricieux, etc.). Ces distinctions étant faites, Niklas-Salminen rappelle les deux démarches classiques de délimitation des champs sémantiques. L'approche sémasiologique part du ou des mots pour aller à la recherche des sens correspondants. Par exemple, pour *mine*, on relèvera « mesure de capacité », « gisement de substance minérale », «charge explosive », « aspect du visage », etc. Ici, en présence d'un terme polysème (quand ses significations possibles possèdent des éléments communs) ou homonyme (quand ses significations n'entretiennent aucun rapport analogique entre elles), il faut éventuellement décrire un champ sémantique distinct pour chaque sens rattachable au lexème analysé. De son côté, l'approche onomasiologique associa part de la notion pour aller vers le ou les termes qui l'expriment. On évoquera la célèbre série des mots entrant dans l'ensemble des sièges (Pottier) : *siège*, *chaise*, *fauteuil*, *tabouret*, *canapé*, *pouf*, etc. Comme on le voit, la réflexion de Niklas-Salminen sur le champ sémantique et sur les deux sortes de codage du lexique demeure assez conservatrice et de ce fait appellera quelques commentaires.

Extrait de : la peau de chagrin de Balzac (1799-1850) (la première partie)

Le soir, les maisons de jeu n'ont qu'une poésie vulgaire, mais dont l'effet est assuré comme celui d'un drame sanguinolent. Les salles sont garnies de spectateurs et de joueurs, de vieillards indigents qui s'y traînent pour s'y réchauffer, de faces agitées, d'orgies commencées dans le vin et décidées à finir dans la Seine. Si la passion y abonde, le trop grand nombre d'acteurs vous empêche de contempler face à face le démon du jeu. La soirée est un véritable morceau d'ensemble où la troupe entière crie, où chaque instrument de l'orchestre module sa phrase. Vous verriez là beaucoup de gens honorables qui viennent y chercher des distractions et les payent comme ils payeraient le plaisir du spectacle, de la gourmandise, ou comme ils iraient dans une mansarde acheter à bas prix de cuisants regrets pour trois mois. Mais comprenez-vous tout que doit avoir de délire et de vigueur dans l'âme un homme qui attend avec impatience l'ouverture d'un tripot? Entre le joueur du matin et le joueur du soir il existe la différence qui distingue le mari nonchalant, de l'amant pâmé sous les fenêtres de sa belle. Le matin seulement, arrivent la passion palpitante et le besoin dans sa franche horreur. En ce moment, vous pourrez admirer un véritable joueur qui n'a pas mangé, dormi, vécu, pensé, tant il était rudement flagellé par le fouet de sa martingale, tant il souffrait travaillé par le prurit d'un coup de trente et quarante. A cette heure maudite, vous rencontrerez des yeux dont le calme effraye, des visages qui vous fascinent, des regards qui soulèvent les cartes et les dévorent. Aussi les maisons de jeu ne sont-elles sublimes qu'à l'ouverture de leurs séances. Si l'Espagne a ses combats de taureaux, si Rome a eu ses gladiateurs, Paris s'enorgueillit de son Palais-Royal dont les agaçantes roulettes donnent le plaisir de voir

couler le sang à flots sans que les pieds du parterre risquent d'y glisser. Essayez de jeter un regard furtif sur cette arène, entrez?... Quelle nudité! Les murs couverts d'un papier gras à hauteur d'homme n'offrent pas une seule image qui puisse rafraîchir l'âme. Il ne s'y trouve même pas un clou pour faciliter le suicide. Le parquet est usé, malpropre. Une table oblongue occupe le centre de la salle. La simplicité des chaises de paille pressées autour de ce tapis usé par l'or annonce une curieuse indifférence du luxe chez ces hommes qui viennent périr là pour la fortune et pour le luxe. Cette antithèse humaine se découvre partout où l'âme réagit puissamment sur elle-même. L'ambitieux se rêve au faîte du pouvoir tout en s'aplatissant dans la boue du servilisme. Le marchand végète au fond d'une boutique humide et malsaine, en élevant un vaste hôtel, d'où son fils, héritier précoce, sera chassé par une licitation fraternelle.

Texte : Extrait de *Dictionnaire philosophique*, Voltaire

Un généalogiste prouve à un prince qu'il descend en droite ligne d'un comte dont les parents avaient fait un pacte de famille, il y a trois ou quatre cents ans avec une maison dont la mémoire même ne subsister plus. Cette maison avait des prétentions éloignées sur une province dont le dernier possesseur est mort d'apoplexie : le prince et son conseil concluent sans difficulté que cette province lui appartient de droit divin. Cette province, qui est à quelques centaines de lieues de lui, a beau protester qu'elle ne le connaît pas, qu'elle n'a nulle envie d'être gouvernée par lui ; que, pour donner des lois aux gens, il faut au moins avoir leur consentement : ces discours ne parviennent pas seulement aux oreilles du prince, dont le droit est incontestable. Il trouve incontinent un grand nombre d'hommes qui n'ont rien à perdre ; il les habille d'un gros drap bleu à cent dix sous l'aune, borde leurs chapeaux avec du gros fil blanc, les fait tourner à droite et à gauche et marche à la gloire.

Les autres princes qui entendent parler de cette équipée y prennent part, chacun selon son pouvoir, et couvrent une petite étendue de pays de plus de meurtriers mercenaires que Gengis Khan, Tamerlan, Bajazet entraînèrent à leur suite.

Des peuples assez éloignés entendent dire qu'on va se battre, et qu'il y

a cinq à six sous par jour à gagner pour eux s'ils veulent être de la partie : ils se divisent aussitôt en deux bandes comme des moissonneurs, et vont vendre leurs services à quiconque veut les employer.

Ces multitudes s'acharnent les unes contre les autres, non seulement sans avoir aucun intérêt au procès, mais sans savoir même de quoi il s'agit.

Il se trouve à la fois cinq ou six puissances belligérantes, tantôt trois contre trois, tantôt deux contre quatre, tantôt une contre cinq, se détestant toutes également les unes les autres, s'unissant et s'attaquant tour à tour ; toutes d'accord en seul point, celui de faire tout le mal possible. Le merveilleux de cette entreprise infernale, c'est que chaque chef des meurtriers fait bénir solennellement avant d'aller exterminer son prochain.

Table des matières

Table de matières

Introduction générale

Chapitre I : de la communication scientifique à l'écrit scientifique

1. La communication scientifique……8
2. Distinction entre texte, genre et discours…….....9
3. Le discours scientifique……...11
4. L'écrit scientifique ……12
5. Distinction entre la cohésion et la cohérence. …….....13
6. L'anaphore……..14

6.1. Les différents types d'anaphores……..15

Chapitre II : analyse des différents types d'anaphore dans les textes

1. Description de corpus et méthodologie de travail……..19

1.1. Description de corpus……19

1.2. Description de la Méthodologie……20

2. Présentation et analyse des résultats…….....21

2.1. Fréquence d'emploi des différents types d'anaphores…….....20

2.2. Inventaire des anaphores utilisées.....22

3. Interprétation des résultats……24

3.1. L'emploi anaphorique dans les textes scientifiques et les textes Littéraires…….....24

3.2. La différence d'emploi anaphorique entre les deux disciplines…….....27

3.3. L'implication de thématique de la thématique……..27

Conclusion générale ……29

Références bibliographiques……31

Annexes……35

RESUME

Ce travail prend pour objet l'étude de l'anaphore en tant que élément appartenant au système linguistique, en assurant la progression et la continuité du texte. Cette étude vise à vérifier si l'emploi de celle-ci à un apport discursive dans l'écrit scientifique. Pour ce faire, nous avons adopté une méthode analytique descriptive en suivant une démarche comparative. Cette méthode nous a amené à analyser un corpus constitué de quatre textes dont deux appartenant au discours scientifique, les deux autres sont à vocation littéraire. Nous avons suivi une démarche quantitative et qualitative, par le biais de laquelle nous avons recensé les fréquences d'emploi des différents types d'anaphore. Nous avons obtenu comme résultats de notre analyse, que le choix anaphorique, plus de sa fonction comme élément linguistique, constitue un élément discursive en spécifiant l'écrit scientifique.

ABSTRACT

This work is subject to the study of anaphora as element belonging to the linguistic system, ensuring the growth and continuity of the text. This study aims to verify if the use of it in a discursive contribution to scientific writing. To do this, we have adopted a descriptive analytical method following a comparative approach. This method led us to analyze a corpus of four texts including two belonging to the scientific discourse, the other two are literary vocation. We followed a quantitative and qualitative approach, through which we have identified the frequencies of use of different types of anaphora. We obtained as results of our analysis, that the anaphoric choice addition to its function as a linguistic element is a discursive element specifying scientific writing.
Keywords: *anaphora, scientific discourse, scientific writing, discursive specificity.*